

Compte Rendu Commission des Finances

Mercredi 15 décembre à 17h15

Présents : Kevin GENGOUX, Stéphanie SGIAROVELLO, Marie-Blanche DUPONT, Maryse GYBELS, Jean-Claude PIRET, Manuel COLOMINA

Excusé : Louis ORTEGA

1/ Admission de créances en non-valeur

Avis favorable de la municipalité.

2/Décision Modificative n°5 Budget Général

S. SGIAROVELLO présente la DM : le chapitre 12 est sous surveillance. Pour mémoire, entre le budget 2020 et 2021 +80 000 €. Cette augmentation s'explique par la titularisation et remplacement de personnels en maladie ainsi que par la création d'une brigade verte.

A noter : des remboursements maladie en recette qui viennent quelque peu « compenser ».
Avis favorable de la Municipalité.

3/ Examen du rapport de gestion année 2020 XPL DEMAT

Avis favorable de la Municipalité.

4/ Remboursement des frais de personnel au Centre social Aymon Lire

Avis favorable de la Municipalité.

5/ Vente de parcelle à M. COLOMINA

Il s'agit d'un terrain déjà utilisé et qui ne peut être dévolu à aucun autre projet (enclavement et possibilité d'utilisation très réduite).

M. COLOMINA ne participe pas à la discussion et ne participera pas au vote en Conseil Municipal.

Avis favorable de la Municipalité.

6/ Vente de parcelle à M. HENRIET.

Même remarque que précédemment.

Avis favorable de la Municipalité.

7/ Subventions

(point ajouté à l'ordre du jour)

Afin d'obtenir le plus de subventions possibles sur les investissements prévus en 2022, Madame la DGS, a effectué un travail de recherches et de constitution des dossiers de subvention. S. SGIAROVELLO remercie Mme DEHOUX pour le travail effectué.

Demande de subvention auprès de la DRAC pour la tranche 3 de la Collégiale.

Demande de subvention à la Région pour la rénovation de l'ancienne Mairie de Braux dans le cadre du dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité. Pour information, la CAF a accordé 50% de subvention sur ce même projet.

Demande de subvention auprès de la Région pour la vidéoprotection (projet 2021). Pour info, les appels d'offre ont été lancés.

Après questionnement de Mme DUPONT, sur la possibilité de visiter le PC Gendarmerie à Charleville, M. Le Maire va questionner le nouveau major de gendarmerie (voisins vigilants ou autre formule à relancer).

Avis favorable de la Municipalité.



Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Kevin GENGOUX